



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre

1, an der Gaass L-9150 Eschdorf

www.esch-sur-sure.lu

Convocation

Le collège des bourgmestre et échevins invite, conformément à l'article 12 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal d'Esch-sur-Sûre à comparaître

le vendredi 13 décembre 2024 à 8.00 heures

dans la maison communale à Eschdorf, pour délibérer des objets repris ci-dessous.

Ordre du jour:

- 1) Affaires de personnel
- 2) Attribution d'adresses
- 3) Apport en capital pour le syndicat intercommunal DEA - choix de la variante pour apporter des fonds
- 4) Approbation du budget rectifié 2024 et du budget 2025
- 5) Approbation du devis relatif à la mise en état de la voirie rurale pendant l'exercice 2025
- 6) Approbation du devis relatif aux mesures de protection de la nature à réaliser en collaboration avec le Naturpark Öwersauer en 2025
- 7) Approbation des plans et devis concernant l'agrandissement du stockage et l'aménagement d'un terrain de football synthétique dans le cadre du réaménagement du complexe de football à Eschdorf
- 8) Approbation des plans et devis concernant le réaménagement des voiries Sud-Ouest à Eschdorf (phase 2)
- 9) Modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier au lieu-dit « Hauptstrooss » à Merscheid
- 10) Approbation d'une convention de mise à disposition avec l'association Luxembourg Air Rescue A.s.b.l.
- 11) Approbation de divers décomptes
- 12) Mise à jour de la composition des commissions consultatives communales
- 13) Allocation de subsides
- 14) Rapports des représentants dans les différents syndicats intercommunaux
- 15) Rapports des interlocuteurs du conseil communal avec les commissions consultatives
- 16) Réponses aux questions des conseillers communaux introduites au préalable

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
le secrétaire, le bourgmestre,